

Lettre d'info municipale

Sommaire

SPÉCIAL BUDGET 2015

Le mot du Maire et de la 1 ^{ère} adjointe	1-2
Le mot des élus référents	
Finances	3
Dépenses de fonctionnement	4
Recettes de fonctionnement	5
Investissements	6
Budget eau/assainissement	6
Quelques chiffres expliqués	7-9

SYNTHÈSES ET OBJECTIFS 2015

des compétences	10-11
des Groupes Action-Projet	12

AGENDA DU MOIS

Conseil municipal à 20h :

jeudi 21 mai

Comité de pilotage des élus référents à 20h :

jeudi 28 mai

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (juin + décembre).

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts auront aussi lieu dans certains espaces de Saillans (bibliothèque, club informatique, café des sports...).

Spécial

Budget primitif 2015

Vincent BEILLARD, maire de Saillans

Annie MORIN, 1^{ère} adjointe

Après cette première année de mandature quelles émotions ! quel enthousiasme et quel investissement !

Émotion de voir les interpellations diverses, médias, associations, élus ; nous n'avons sollicité personne mais notre village a pris une notoriété inattendue et tant mieux si cela a permis de le faire connaître, et que de nombreux visiteurs aient pu savourer l'hospitalité et le terroir saillançons.

Enthousiasme de l'équipe qui a pris « à bras le corps » les affaires communales, accompagnés par de nombreux Saillançons investis dans les nombreuses réunions participatives.

Investissement qui a permis dès cette année 2015 de voir émerger divers projets, de voir déjà diverses réalisations.

2015 n'est qu'un début : les autres années, nous serons aussi mobilisés pour que le « vivre ensemble » continue, que ce village se développe de façon raisonnée pour tous.

Ce numéro spécial vous présente les grands axes du budget communal, et certains chiffres sont mis en valeur, pages 6 à 8.

.../...

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

☐ mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

☐ papier : mon adresse _____

Aménagement de l'ancienne perception et de la salle des fêtes.

• **LA SALLE DES FÊTES** : à partir d'une étude déjà réalisée, une réflexion est engagée. Le Groupe Action-Projet "Salles des fêtes" créé dans cet objectif est toujours ouvert à tous : faut-il rénover ou construire, à quel emplacement, pour quels besoins... ? Au vu des enjeux financiers, le projet final vous sera soumis par l'intermédiaire d'un référendum populaire. > lire p. 9

• **LE PROJET DE L'ANCIENNE PERCEPTION** : la vente des appartements nécessaires à la réalisation du projet n'ayant pu se faire, le projet a été abandonné par SDH. De plus le bâtiment ayant été dégradé, il n'est plus utilisable. Ce projet partira du souhait des Saillansons exprimé durant la campagne, à savoir, une réhabilitation du bâtiment. C'est l'investissement le plus important de ce budget. > lire p. 6

Enfance-Jeunesse

• **SAILLANS EST LE VILLAGE DE LA DRÔME OÙ LA POPULATION A LE PLUS AUGMENTÉ CES DERNIÈRES ANNÉES** (de 1 006 à 1 210 habitants sur les 5 dernières années). Des petits travaux d'entretien de l'école à la mise en place des TAP, 2014 fut une année riche. 2015 sera l'année du retour du périscolaire à Saillans avec la création d'un syndicat avec d'autres communes. > lire p. 7 et 10

• **LE PROJET DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ** : la CCCPS a trouvé un dossier dont le montage financier n'est pas équilibré et doit être retravaillé. Le renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse en cours mettra à jour les besoins réels et les attentes des familles. Jusqu'à, Saillans doit supporter le coût de l'emprunt et des charges (assurance, taxe foncière) pour un montant de 11 000 € par an environ.

• **ESPACE JEUNES** : sous réserve de la conformité des locaux validée par la commission de sécurité, un espace, sous la responsabilité d'un animateur de la CCCPS, sera attribué provisoirement aux jeunes de Saillans dans les locaux du gîte rural.

Embellissement du cadre de vie / propreté du village

PRÉSENTS SUR LE TERRAIN AU QUOTIDIEN, nous observons, écoutons les Saillansons, leurs besoins, envies, idées de changements et d'améliorations au sein du village : de la réfection du mur du Prieuré aux nids de poule comblés (> lire p. 9) et à la taille des arbres... > lire p. 8

• **EMBAUCHE D'UNE PERSONNE** qui assurera un soutien dans l'entretien des locaux de l'école, de la salle des fêtes et salle polyvalente > lire p. 8

Bâtiment pour les services techniques

C'est l'autre dossier important au niveau Investissement car nous avons souhaité le mettre en route très rapidement. Il devrait se situer vers la déchetterie. > lire page 7

Parking, circulation, signalétique

La réfection de la Route Royale (> lire page 7) se fera cette année. Un marquage au sol des emplacements de stationnement dans le village sera aussi réalisé. > lire p. 9

Économies d'énergie

Elles sont nécessaires et passent aussi par l'extinction de l'éclairage public la nuit dont nous connaissons l'impact financier fin 2015. D'autres actions pour le plaisir de tous concernent la réfection d'une nouvelle partie de l'éclairage public, de nouvelles illuminations pour les fêtes de fin d'année. > lire p. 7

Jardins partagés

Ce projet répond à une attente des Saillansons et pourra voir le jour dans le cadre du projet européen Leader pour lequel la commune se portera candidate en 2015/2016. Le financement obtenu peut être de 70% du montant investi. > lire p. 6

Lotissement du Grand Cèdre :

Les lots trop grands ne se vendant pas, un redécoupage des parcelles permettra un coût des terrains plus adapté aux possibilités financières des ménages. Cela devrait permettre des ventes estimées à 300 000 €.

Les tableaux intégraux du budget primitif 2015 sont disponibles sur simple demande en mairie et téléchargeables sur www.mairiedesaillans26.fr.

Le mot des élus référents Finances

Agnès Hatton, Vincent Beillard

Principes généraux :

Le budget communal est **annuel**, c'est-à-dire qu'il doit être exécuté dans l'année civile. Il est voté avant le 15 avril de l'année visée (*), et l'exercice est clos le 31 janvier de l'année suivante. Après la clôture (avant le 30 juin), la municipalité fait son bilan, à savoir le *compte administratif* qui est lui aussi voté par le conseil municipal. À Saillans, il est de tradition de voter en même temps le compte administratif et le budget.

Le budget voté en avril a un caractère *prévisionnel*, car il pourra être modifié en cours d'année par des décisions modificatives. C'est pourquoi il est appelé **budget primitif**. Rappelons qu'un budget se présente toujours en deux colonnes, celle des *recettes* et celle des *dépenses*, et qu'il doit être **équilibré**, le montant des recettes étant égal à celui des dépenses (ce qui n'est pas le cas pour le budget de l'État...).

Le budget communal est **réputé sincère**, c'est-à-dire qu'on ne peut faire figurer une dépense que l'on n'envisage pas d'effectuer dans l'année.

Chaque budget comporte une section **investissement** (pour les gros équipements) et une section **fonctionnement**. Ces deux sections sont séparées

(les investissements ne peuvent pas financer des charges de personnels par exemple), mais elles ne sont pas indépendantes : ce sont les économies faites sur les dépenses de fonctionnement qui permettent de financer les investissements, comme on le verra ici. En cas de besoin, on aura recours à l'emprunt, comme cela a été le cas les années précédentes.

Dans toute commune il y a **deux** budgets, un budget **général** M14 (fonctionnement et investissement) qui traite du fonctionnement général de la commune et un budget spécifique **eau et assainissement** M49 (lui aussi divisé en fonctionnement et investissement). Ces deux budgets sont en principe indépendants (c'est-à-dire qu'ils doivent être équilibrés séparément, sans transfert de l'un à l'autre) ; cependant, dans les petites communes comme Saillans, il est toléré de faire des virements de l'un à l'autre.

Naturellement, ces deux budgets donnent lieu à deux comptes administratifs (bilans), d'où l'emploi du pluriel dans la suite...

* sauf les années d'élections municipales où la date est reportée au 30 avril.

Notre volonté : faire vivre le commerce local, les artisans

- recentrage fort vers des achats et des services de proximité
- demandes de devis systématiques et répartition des dépenses de fonctionnement auprès d'entreprises locales de préférence (mur du Prieuré, travaux d'entretien...)

Note sur les comptes administratifs 2014 :

Ces comptes reflètent la première année de la mandature, qui exécutait un budget construit par l'équipe précédente. Cette dernière avait bénéficié d'un faible endettement de la commune, résultat de la gestion très prudente des mandatures précédentes. Les réalisations des 6 dernières années ont eu pour conséquence de multiplier par trois l'endettement de la commune qui est passé de 383 196 € en 2008 à 1 126 617 € au 31 décembre 2014.

Ne pouvant travailler sur les investissements, nous nous sommes efforcés à une gestion économe en fonctionnement : avec 1 251 259 € de recettes pour 814 777 € de dépenses (voir p. 4 et 5) la commune a dégagé en 2014 un excédent de 436 482 € qui est reporté sur la section investissement du budget 2015 (voir p. 6).

Cela dit, les finances de la commune sont correctes, et il n'y a pas à avoir de craintes particulières sinon celles liées au contexte général de la France.

**Budget général
Recettes et dépenses de
fonctionnement**

p. 4 & 5

**Budget Eau et
assainissement
Dépenses**

p. 5

**Budget général
Investissements**

p. 6

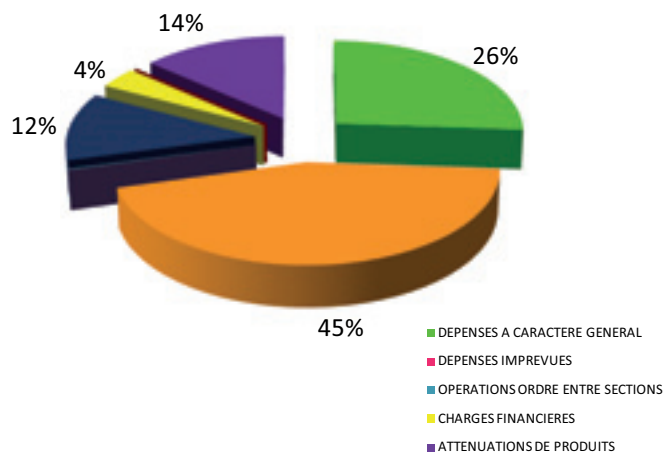
CA = compte administratif, c'est le bilan 2014 (réalisé)

BP = budget primitif (prévisionnel des dépenses envisagées)

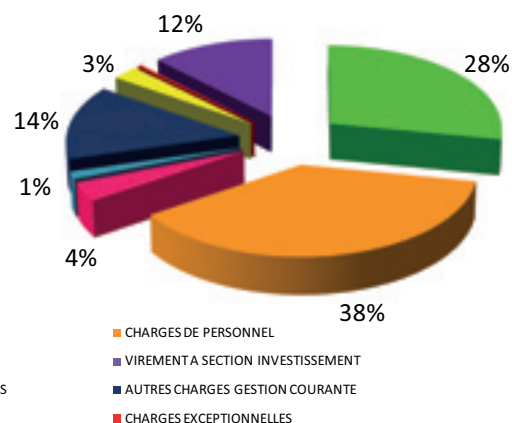
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
011 DÉPENSES À CARACTÈRE GENERAL	212 664	262 550
012 CHARGES DE PERSONNEL	363 751	351 650
022 DÉPENSES IMPRÉVUES	0	33 439
023 VIREMENT À SECTION INVESTISSEMENT	0	473 119
042 OPÉRATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	1 037	13 000
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	96 541	132 601
66 CHARGES FINANCIÈRES	30 232	25 250
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	00	3 500
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	110 551	114 705
TOTAL	814 777	1 409 814

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE

Compte Administratif 2014



Budget Primitif 2015



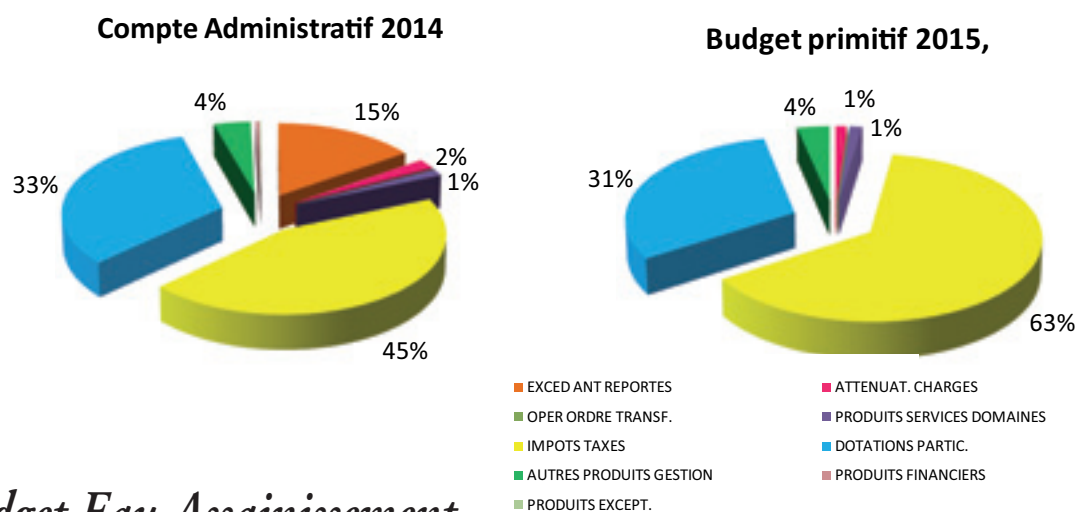
Les chiffres budgétaires sont toujours indiqués avec taxes comprises (TTC). Les montants sont estimés avec une notion importante : dépenses surévaluées, et recettes sous-évaluées voire inexistantes ce qui permet de ne pas mettre le budget communal en danger.

Les tableaux intégraux du budget primitif 2015 sont disponibles sur simple demande en mairie et téléchargeables sur www.mairiedesaillans26.fr.

CE QUI N'EST PAS DANS LE BUDGET : notre volonté de renforcer les liens intergénérationnels, d'améliorer le bien-vivre ensemble, de prendre des décisions équitables, de reconnaître la qualité de tous et d'inciter les habitants à agir sur leur commune, leur territoire. La justice sociale et la qualité de vie ne se comptent pas mais elle sont au cœur du projet communal.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015
002 EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS	191 250	355 925
013 ATTÉNUATIONS CHARGES	25 208	12 000,00
042 OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	125	13 000
70 PRODUITS SERVICES DOMAINES	17 035	13 500,00
73 IMPÔTS TAXES	555 343	659 414
74 DOTATIONS PARTICULIÈRES	406 708	320 976
75 AUTRES PRODUITS GESTION	49 742	35 000,00
76 PRODUITS FINANCIERS	4 410	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 436	0,00
TOTAL	1 251 259	1 409 814

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN POURCENTAGE

**Budget Eau-Assainissement**

La section fonctionnement (ici appelée exploitation) a un budget de **430 255 €**, dont 222 038 € (soit plus de la moitié) sont transférés à la section investissements.

La section investissements se monte à **669 494 €**. Outre le transfert susdit, elle est alimentée principalement par des subventions d'un total de 305 512 €.

Voici les **principaux investissements prévus** en 2015 dont le montant total est de **669 494 €**.

Diagnostic complémentaires eaux usées	39 400 €
Création antenne AEP gare	18 000 €
Renforcement ressources eau réservoir	249 000 €
Étude déversoir orage STEP	6 000 €

Voici les **principales recettes prévues** en 2015 dont le montant total est de **669 494 €**.

Conseil Général -	
Subvention Diagnostic eaux usées	27 000 €
Virement section de fonctionnement	222 038 €
Conseil Général	
Subventions Grande Rue	278 512 €

Budget général - section investissement

Montant total des investissements prévus :

1 514 416 €.

Le montant total des investissements prévus en 2015 est de **1 514 416 €**. Outre le transfert depuis la section fonctionnement, sa source de recettes principale se trouve dans l'auto-financement (**473 119 €**) et les subventions (**421 275 €**).

Nous vous présentons ci-dessous **les principales dépenses** programmées, avec les subventions correspondantes et quelques chiffres sont expliqués. Notez que ces détails ne figurent pas dans le tableau officiel.

Montant des recettes prévues :

1 514 416 €

Excédent investissements reporté 2014	144 721
Autofinancement 2015 (virement section fonctionnement)	473 119
Vente Immeuble ancienne perception	219 500
Vente lots Grand Cèdre	70 000
Amortissement	13 000
Dotations fonds divers (TCTVA, taxe d'aménagement...)	172 801
Subventions	421 275

PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVUES

Lotissement Grand Cèdre	20 280 €
Tournes à gauche*	83 750 €
Éclairage public	14 700 €
Mise en sécurité pont Chapelains	7 726 €
Réhabilitation ancienne perception	536 075 €
Étude St Géraud	15 400 €
Voirie 2013	92 759 €
Diagnostic Accessibilité des bâtiments publics	1 500 €
Plan accessibilité voirie espaces publics	5 000 €
Équipements services techniques 2013	1 000 €
Isolation façade nord mairie écoles	59 909 €
Voirie 2014	48 433 €
Réhabilitation vernaculaire (fontaines)	31 500 €
Étude révision P.L.U.	36 000 €
Étude bâtiment technique	249 574 €
Toilettes sèches 2015	12 400 €
Mobilier scolaire 2015	2 500 €
Achat terrain réserve foncière	164 000 €
PPAPH Plan Suppression Phyto	5 000 €
Éclairage décorations de Noël	10 000 €
Jardins partagés	6 300 €
dont Frais d'études	2 500 €
Compostage	3 560 €
dont frais d'études	2 500 €

SUBVENTIONS PRÉVUES

Groupements de collectivités	27 917 €
Département	76 676 €
DRAC	en cours
Département	7 800 €
Département	20 272 €
Département	29%
Régions	16 531 €
Département	en cours
Europe - Région	en cours
Europe - Région	en cours

*Aménagement demandé par le Département de l'entrée de la zone de la Tuilière

Quelques chiffres expliqués

536 074,64 € Ancienne perception

Le montant d'investissement pour l'acquisition de nouveaux locaux en rez-de-chaussée du bâtiment ancienne perception est conservé, mais le projet doit être revu suite à l'abandon du projet par SDH. De plus, le bâtiment a été dégradé, il n'est plus utilisable. Ce projet partira du souhait des Saillansons exprimé durant la campagne, à savoir, une réhabilitation du bâtiment. Nous avons repris le dossier avec comme nouveau partenaire DAH, Drôme Ardèche Habitat, mais sans commercialisation de logements. Nous travaillons sur un projet avec la création de 3 logements dans le bâtiment réhabilité et des locaux publics au niveau n-1 et rez-de-chaussée et 3 à 4 logements individuels (ossature bois) sur le terrain en dessous.



Quelques chiffres expliqués

351 650 € Charges de personnel

363 751,67 € en 2014

Des variations dans les frais de personnel dues :

- à des fins de remplacement d'arrêts maladie/maternité
- et à la mise en place des TAP

228 774 €

Bâtiment des services techniques : depuis plusieurs années l'inspecteur du travail interpellait la municipalité concernant la nécessité de mettre aux normes le bâtiment des services techniques.

Pour le confort et la sécurité du personnel, ce projet est mis en priorité en 2015.

92 759,20 €

Route Royale

Le budget affecté à la réfection de la route Royale a été augmenté afin de faire un enrobé bitumineux (et non bi-couche) et assurer ainsi une meilleure pérennité, un confort acoustique et un usage partagé, piétons, vélos et voitures.

Économie d'énergie

> Montant non évalué

La baisse de la facture électrique due à l'extinction nocturne n'est pas évaluée dans le budget 2015, mais sera connue fin 2016.

Les économies d'énergie sont indispensables dans le contexte économique mais aussi pour réduire notre impact sur l'environnement.

> dépenses d'investissement : 59 909,47 €
(subvention **20 272 €**)

Isolation de la façade nord de la mairie comportant trois classes d'élémentaires et améliorant le confort de tous et le budget...

> dépenses d'investissement : 24 700 €

10 000 € > Les décorations de Noël : un investissement en éclairage LED pour un renouvellement de matériel... (un prochain Groupe Action-Projet sera créé en juillet 2015)

14 700 € > Eclairage public : changement d'éclairage, chemin piétonnier des Samarins et accès gare.

Indemnités des élus

47 300 € brut en 2015 : une baisse de 27 500€ par rapport à 2014 due à :

- un allègement des charges sur les indemnités d'élus,
- la disparition des charges liées au cumul des mandats (maire + conseiller général)
- la disparition de la cotisation de retraite complémentaire de l'ancien maire.

36 000 € Révision du PLU

Un groupe de travail d'élus sur l'urbanisme, Vincent Beillard, Michel Gautheron, André Oddon, Joachim Hirschler et, en suppléants, Annie Morin, Sabine Girard, travaille l'ensemble des dossiers d'urbanisme en étroite collaboration avec les agents de la mairie, Muriel et Caroline... Vous pouvez vous adresser à eux pour vos requêtes.

Pour 2015, la priorité porte sur le lancement de la révision du PLU, en raison des nombreuses petites incohérences que celui-ci présente, et d'évolutions réglementaires s'imposant aux collectivités. Ce PLU sera réalisé en prenant en compte, au-delà des enjeux des enjeux économiques et sociaux, les enjeux environnementaux et énergiques. Il sera également réalisé selon une démarche participative. Le processus de révision s'étalera sûrement sur 2 ans.

École

> Dépenses de fonctionnement : 6 000 € fournitures scolaires + **6 000 €** apprentissage du numérique avec le Club informatique + **2 500 €** intervenante en musique pour le projet d'école Chorale.

À cela s'ajoutent les frais de chauffage, l'entretien des locaux, les assurances, les 2,5 postes d'ATSEM (Agents spécialisés des écoles maternelles).

> Dépenses d'investissement : 2 500 € achat de bureaux, chaises et casiers pour effectif en hausse en primaire

L'école représente un coût important mais nécessaire.

Études indispensables

> 6 500 € : étude d'accessibilité des bâtiments et de la voirie publics

Ces études obligatoires auraient déjà dû être réalisées, elles sont urgentes et incontournables.

> 15 400 € pour une étude église St Géraud
Pour avoir une vision globale et prioriser les travaux.

Budget primitif 2015**Spécial****Budget primitif 2015****Produits non nocifs**

> dépenses de fonctionnement : **3 200 € + 4 000 €**
 Décision d'utiliser prioritairement des produits écologiques pour l'école et la mairie

- Utilisation depuis 2014 de papier recyclé

> dépenses d'investissement : **5 000 €**

- PAPPH (Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires horticoles) avec l'objectif de ne plus utiliser de produits toxiques. Cette action pourrait nous permettre d'obtenir une subvention pour acquérir une auto-nettoyeuse.

12 400 € Toilettes sèches

Installation d'une toilette sèche (toilette à compost qui n'utilise pas d'eau) parking Rieussec (côté bord de Drôme), accessible aux handicapés et économe en énergie.

Jardins partagés

> Dépenses d'investissement : **5 000 € d'étude + 2 500 € de construction de cabanons + 1300 € de réseau**

Ces projets se feront s'ils peuvent être subventionnés dans le cadre du programme Leader, financement européen.

6 800 € Taille des arbres

Le budget annuel du plan de gestion raisonnée, d'une durée de 6 ans, des arbres en fonction de leur état.

5 700 € de plus pour les associations

Un engagement de la municipalité vis à vis des activités associatives, véritables richesses pour les retombées économiques de la commune et le bien-vivre ensemble.

3 600 € Formations

Formations pour mettre à jour régulièrement le site internet, un outil de transparence et d'informations au service de la population et pour les animations des commissions participatives, socle important du projet municipal (en partie subventionnées par la Région et pour 2015-2016 seulement).

Ménage des locaux communaux

Frais de nettoyage de locaux et embauche d'un agent de proximité pour 10h/semaine dont 8h pour le remplacement des ATSEM qui interviennent dans l'encadrement des TAP.

Information

2014 a été une année où tout ou presque a été créé ou développé.

2 400 €. Des panneaux communaux d'informations dans le village et les quartiers (30% de subvention par la Région dans le cadre de la démocratie participative)

2 500 €... lettres d'information municipale c'est 500€ de plus par rapport à 2014, mais 4 fois plus de bulletins municipaux, qui vous tiennent informés régulièrement avec l'agenda communal et culturel mensuel.

72 € + 120 € : hébergement site internet et messagerie.

1060 € Compost collectif

De nouveaux bacs à compost vont être installés tout prochainement.

Budget de l'eau et assainissement

La commune a transféré la station d'épuration communale à la 3CPS et la redevance assainissement, perçue jusqu'à présent par la commune (environ **36 000 €**/an). Afin de lisser ces tarifs sur son territoire, l'intercommunalité prévoit une augmentation progressive de cette redevance dans les prochaines années.

+20% pour le budget eau/assainissement. La hausse du compte impôts et taxes est due à l'augmentation de tarifs rendue nécessaire notamment par les travaux de la Grande Rue et par un budget déséquilibré.

-15% Les travaux engagés ont nécessité l'utilisation de tout l'excédent accumulé les années passées. Disparition de ces 15% inscrits au CA 2014 sur le BP 2015, il n'y a plus de réserve.

5 000 € Changements de compteurs

Les anciens compteurs obsolètes vont être remplacés progressivement pour permettre des relevés des consommations précis.

6 000 € Étude sur les déversoirs d'orage

Etude exigée par la police de l'eau. Elle permettra d'évaluer la quantité annuelle d'eau polluée rejetée dans la Drôme. En fonction des résultats, la police de l'eau nous imposera certains travaux.

Nous voulons améliorer le traitement de l'eau à Saillans en limitant le chlore grâce au traitement UV. Cet équipement est coûteux et fera l'objet d'un investissement au cours de la mandature.

Avec la présentation du budget, il est important aussi de vous indiquer les grands axes du projet communal. Voici ci-après une rapide synthèse de ce qui a été fait dans les différents domaines et des différents dossiers en cours ou prévus en 2015.

Vivre longtemps au village, santé, social

Annie Morin, Cécile Calloud, Agnès Hatton

En 2014 : l'équipe municipale a décidé de développer le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

L'autre axe important est de mieux connaître les besoins et de coordonner et d'impulser des actions en faveur des personnes les plus fragiles.

Une enquête sociale a mobilisé un grand nombre de volontaires pour recueillir la parole des habitants.

En 2015 : l'objectif sera de mettre en place cette entraide (en lien aussi avec les structures existantes).

CCAS

1. **Signature d'une charte portant entre autres des valeurs d'humanisme, de tolérance et garantissant notamment la confidentialité aux personnes venant nous rencontrer.**
2. **Extension des horaires de permanences d'accueil du public. Nous sommes passés à 3 jours par semaine, les lundis, mercredis et vendredis.**
3. **Elaboration d'une plaquette d'information des services du CCAS.**

Circulation et stationnement

Michel Gautheron, André Oddon, Sabine Girard, Joachim Hirschler

- Mieux organiser le partage de l'espace des rues, routes et places entre les voitures, les cyclistes et les piétons, entre espaces de stationnement et de circulation ;
- Proposer des pistes d'aménagement pour rationaliser les parkings.

En 2015, les actions suivantes seront menées :

- Réaménagement des parkings existants par des systèmes de marquage au sol et de signalisation ;
- Résorption des points noirs de circulation, celui du Fossé notamment.

Salle des fêtes

C'est un des plus grands projets de la mandature et nous souhaitons que la décision soit co-construite avec les habitants et **c'est l'ensemble des Saillansons qui décideront au final.**

C'est un enjeu en particulier financier important et une consultation de tous sera nécessaire. Un Groupe Action-Projet Salles communales a été créé et s'est déjà réuni 2 fois. Le premier GAP avait pour but d'envisager le meilleur aménagement souhaité pour une future salle des fêtes, le deuxième, qui a eu lieu samedi 25 avril, avait pour objectif de débattre sur le lieu de cette future salle des fêtes.

Après analyse des avantages et des inconvénients du site actuel, ainsi que de deux autres sites identifiés, il apparaît pour le moment que l'emplacement de l'ancien gîte communal soit le plus pertinent. Les réflexions se poursuivront lors de la prochaine rencontre. Une visite de la salle des fêtes de Marsanne est prévue fin mai avec tous les habitants intéressés.

Aménagement travaux

Michel Gautheron, André Oddon

Travaux réalisés en 2014 :

- Aménagement Grande Rue/Rue Faubourg du Temple (y compris choix du mobilier et des arbres avec les habitants)
- Mur du Prieuré sur toute la longueur
- Installation d'un radar pédagogique
- Réparation de l'horloge de l'église

Pour 2015 :

- Lancement de la construction d'un bâtiment pour les services techniques
- Continuation de la réfection de la chaussée de part et d'autre du Pont des Claux
- Mur de soutènement et réfection de la Route Royale
- Réfection de la partie basse du Quai Jobin
- Réfection des chemins ruraux (Verdeyer, La Tour, Trachetieu, Les Baux, etc.)
- Égouts séparatifs et réfection de surface, rue du Four/Rue Barnave

Économie Production locale

Fernand Karagiannis, David Gourdant

Soutenir l'activité des commerçants, artisans, viticulteurs, producteurs et les PME est un axe prioritaire de l'équipe municipale.

La compétence Economie est transférée à l'Intercommunalité, elle accompagne les porteurs de projets et gère la Zone artisanale La Tuilière. Mais nous n'avons pas voulu rester les bras croisés et plusieurs actions ont été menées et continueront d'être menées en 2015 :

- la gestion des terrasses,
- la mise en place un calendrier concerté des concerts de juillet/août.
- la gestion du marché dominical.
- rencontrer des porteurs de projets souhaitant s'installer sur Saillans.

Pour 2015, l'axe principal est de soutenir les acteurs économiques :

- **Un nouveau site internet** des activités économiques à Saillans et différents supports d'information sont en cours de construction.
- **Le marché d'été bio** sera reconduit en 2015 les mercredis en fin d'après-midi.

Enfance, jeunesse, éducation

Isabelle Raffner, Christine Seux

A Saillans, nous sommes une commune riche de près de 260 enfants et jeunes dont 160 fréquentent l'école et 83 ont entre 12 et 18 ans.

- **Printemps 2014** : en concertation avec les citoyens, élaboration de la charte des Temps d'Activités Péri-éducatives (T.A.P) mettant les enfants au cœur du dispositif, élaboration du **Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T)**. Cette réforme qui divise a été l'occasion de rassembler autour d'une même réflexion enseignants, élus, parents, partenaires éducatifs et institutionnels.
- **Été 2014** : recrutement **d'une coordinatrice, d'une équipe d'animateurs salariés et d'associations partenaires**. Merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux associations La Palette de Gribouille, Les amis de la lecture, le Basket Club Saillans Crest et le Vélo Vclub de Saillans.
- **Rentrée 2014** : démarrage des **3 heures de T.A.P. gratuites** pour 100 enfants avec l'obtention du fonds d'amorçage et de la dotation de solidarité

rurale soit **13 680 €** et de la subvention de la CAF en cours de paiement.

- **À partir de janvier 2015** : préparation du retour de la **compétence Péri-scolaire sur Saillans** en partenariat avec les communes environnantes. Travail de concertation avec les citoyens sur l'entité regroupant périscolaire, cantine et T.A.P. Nous ferons en sorte que le **SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) des enfants du Solaire** fonctionne à la rentrée 2015.

Transparence-Information

Christine Seux, Fernand Karagiannis

2014 a été une année où tout ou presque a été créé ou développé.

Pour 2015 :

- **Amélioration des divers supports d'information existants (lettre d'info, site internet,...).**
- **Edition d'un guide pratique "Le livret Habitants" contenant des informations précises et utiles pour tous.**

Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine

David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD

SOUS-COMMISSION ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS DU VILLAGE
S'occupe du calendrier des événements avec toutes les associations. Ce calendrier est affiché et publié sur le site internet.

SOUS-COMMISSION PATRIMOINE ET CULTURE
En 2014 mais aussi en 2015, suivi des travaux de rénovation de l'église Saint Géraud. Une étude complète pour en optimiser les efforts sera lancée cette année. Continuation du travail sur la rénovation et la valorisation des fontaines. Les vestiges gallo-romains de la place du marché ont été retirés pour un prochain projet.

Pour 2015, 2 GAP sont lancés en mai :

- Valorisation des Ruelles, Maisons et Passages Caractéristiques.
- Création d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine Saillanson

SOUS-COMMISSION SPORTS ET LOISIRS :

Soutien du nouveau Club Canoë de la Rivière Drôme et participation à la réussite des grands événements sportifs qui passent par Saillans. Pour 2015, création d'un GAP Sports et Loisirs en vue de développer des sites d'escalade, de créer une grande manifestation sportive sur la commune, et de valoriser nos sentiers pédestres et parcours vélo + VTT. Enfin, soutenir le projet intercommunal d'une salle couverte pour la pratique du tennis.

Environnement Energie Mobilité

Sabine Girard, Joachim Hirschler

Priorité énergie 2015 :

- Mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public (EP) et communication, en coopération avec le syndicat d'électricité SDED gestionnaire de notre EP, corrections des problèmes initiaux,
- Etudes préparatoires pour une 2^e tranche de rénovation thermique de la mairie-école et de la mise en place des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité,
- Refonte totale de l'éclairage public piétons le long de la déviation, du pont Algoud vers les Samarins et vers la Gare, avec le Syndicat départemental d'énergies de la Drôme (SDED) pour mise en place prévue courant 2015,
- Lancement des études pour la mise en place à Saillans de voitures à partager et de vélos à assistance électrique.

Concernant l'environnement, les actions menées ont concerné :

- la sensibilisation à la protection de la rivière Drôme : installation de panneaux de sensibilisation aux bons usages de la rivière aux principaux points d'accès à la baignade, ainsi que de containers à ordures ;
- le compostage collectif : de nouveaux bacs à compost, fabriqués dans la vallée, sont sur le point d'être installés au jardin d'enfant et une gestion pérenne du compostage sera organisée afin de favoriser cette pratique tout en évitant les nuisances, telles que nous les avons connues ces dernières années.

Les priorités Environnement pour 2015 :

- la mise en valeur du patrimoine naturel par l'accueil des « 24H Naturalistes » à Saillans les 30 et 31 mai (événement organisé par la FRAPNA visant un inventaire de la faune et de la flore sur la

commune) mais également par l'identification de circuits pédestres autour du village, permettant l'observation du patrimoine naturel remarquable de Saillans (vignobles, cabanons, points de vue, rivière, etc.) ;

- l'étude d'opportunité de la création de jardins partagés, associée à une gestion pérenne du compostage collectif ;
- la mise en place d'un plan de prévention contre l'ambrosie.

Finances

Agnès Hatton, Vincent Beillard

La commission Finances a travaillé sur 2 dossiers :

- **Le budget eau/assainissement** afin de proposer un nouveau tarif permettant un équilibre du budget suite aux travaux d'assainissement des Samarins et de la Grande Rue. Ces tarifs ont été proposés en réunion publique puis validés en conseil municipal ;
- **Le budget primitif**, présenté en réunion publique puis voté en conseil municipal.

Pour 2015 :

- analyse des comptes en cours d'année et élaboration du budget dès le dernier trimestre pour les investissements,
- également, en fonction des événements, des demandes, examen de l'impact que pourraient avoir les décisions prises. Par exemple en cas de demande de permis de construire nécessitant des aménagements à charge de la commune.

Relation

S. Girard, A. Hatton, Vincent Beillard, F. Karagiannis

- Ce groupe travaille à capitaliser l'expérience de Saillans, à comprendre ce qui se passe bien, ce qui pose problème et à proposer des pistes d'amélioration (en étroite collaboration avec le Conseil des Sages et avec le GAP Transparence. (en savoir plus, www.mairiedesaillans26.fr, onglet « équipe municipale »).
- Contacts avec des associations et des élus d'autres communes qui expérimentent aussi en matière de participation, comme ceux de Grenoble par exemple.
- Gestion des sollicitations extérieures que nous recevons. L'expérience originale de Saillans intrigue : plus de 122 sollicitations sont arrivées, de la part de médias, mais aussi d'élus, d'associations, de chercheurs. Nous avons en moyenne répondu favorablement à 65% d'entre elles.



Spécial

**Synthèse et objectifs
2015**

Ce qui va être fait dans les Groupes Action-Projet en 2015

Les habitants s'impliquent et co-construisent avec les élus la politique communale dans les Groupes action-Projet (GAP). Rejoignez-les vous aussi ; **vous pouvez intégrer à tout moment** un ou plusieurs groupes de travail. L'intégralité des synthèses et les comptes rendus sont accessibles sur www.mairiedesaillans26.fr (ou sur simple demande en mairie).

Transparence-Information

- Continuer la relecture et la correction des différents supports.
- Finaliser le livret Habitants.

Commission jeunes

- Recherche d'un local pour les jeunes.
- Mobilité des jeunes : le projet Rezo Pouce sera porté à l'ensemble des élus de la vallée de la Drôme.

Économie (Favoriser la transmission des commerces existants et centre de ressources)

- Terminer l'inventaire des activités économiques.
- Étendre l'inventaire des activités au secteur artistique et culturel.
- Proposer des rencontres thématiques entre acteurs économiques
- Continuer une veille (changements/mise en vente).

Diagnostics, états des lieux de ce qui existe au niveau social

- Formation de 2 groupes : « Entraide » et « Partenariat avec les structures existantes ».

Commission finances

- Travail d'analyse des comptes en cours d'année et d'élaboration du budget.
- En fonction des événements et des demandes, examen de l'impact des décisions prises.

Périscolaire

- Création d'un Groupe Action-Projet afin d'inclure les citoyens dans la réflexion éducative pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique qui va gérer le périscolaire.

Sensibilisation rivière Drôme

- Continuer à créer des formes de sensibilisation plus pérennes et plus larges.

Information et sensibilisation économie d'énergie et énergie verte

- Sur les économies d'énergie.
- Pour commencer à intégrer des achats d'énergie verte.
- Pour renforcer la production locale d'énergie.

Composteur collectif du village

- Pour une vraie gestion : améliorer le fonctionnement, augmenter la capacité de stockage, optimiser la localisation, question du broyage des déchets verts.

Aménagement et partage de l'espace urbain à Saillans

- Mieux organiser le partage de l'espace des rues, routes et places entre les voitures, les cyclistes et les piétons, entre espaces de stationnement et de circulation.
- Proposer des pistes d'aménagement pour rationaliser les parkings.

Salles communales

- Envisager le meilleur aménagement souhaité pour une future salle des fêtes.
- Débattre sur le lieu de cette future salle des fêtes.
- Suivi des projets, architecturaux et financiers.

Fleurissement

- Propositions d'emplacements de la Grande Rue et choix de plantes.
- Détermination du rôle des volontaires (parrains)

Mise en valeur du patrimoine naturel

- Préparation des « 24h Naturalistes », événement organisé les 30 et 31 mai par la FRAPNA à Saillans.
- Identification de circuits pédestres autour du village, permettant l'observation du patrimoine naturel remarquable.

CONSEIL DES SAGES

- S'attache à maintenir actif le groupe d'animateurs bénévoles et de les former.
- Engage bientôt un travail d'évaluation du « pouvoir d'agir des habitants » avec l'aide d'un chercheur en Sciences Humaines et Sociales.
- Continue sa mission de veille et d'essaimage.

Surveillez l'agenda pour les groupes suivants déjà confirmés :

- Patrimoine : centre d'interprétation
- Patrimoine : Mise en valeur Ruelles viols et restauration de la Calade

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h
• **Garde champêtre principal** Olivier YRLES police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans

Vincent BEILLARD, maire **Annie MORIN, 1^{ère} adjointe** mairiedesaillans26.fr • **Aménagement, travaux, sécurité** André ODDON, Michel GAUTHERON, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social** Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale** Fernand KARAGIANNIS, David GOURDANT economie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget** Agnès HATTON, Vincent BEILLARD finances@mairiedesaillans26.fr • **Référents Transparence-Information** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référents Gouvernance et sollicitations médias** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Autres conseillers municipaux** François PEGON, Freddy MARTIN • **Elus à l'intercommunalité** Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillers départementaux** Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.